

Ministère des Directeurs provinciaux auprès des Sœurs aînées

Fernando Casado

Le 17 février, le P. Patrick GRIFFIN m'a demandé cette intervention avec les orientations suivantes :

1. Le thème à traiter est: « Le ministère auprès des Sœurs Aînées ». L'accent sera mis sur la manière dont le Directeur provincial exerce ce ministère particulier auprès des Sœurs Aînées et malades d'une Province. Selon vous, que devraient savoir les Directeurs provinciaux sur ces relations? Et sur quel sujet en lien avec ce thème serait-il bon qu'ils débattent? Vous-même, comment réalisez-vous cette tâche dans votre Province?
2. Il vous est demandé une intervention de 30 minutes sur ce sujet. Il sera ensuite demandé à deux confrères de réagir à votre intervention et de partager leur propre expérience.
3. L'intervention est prévue pour le jeudi 12 juillet de 15 h 00 à 16 h 00. La session doit comprendre un temps de dialogue avec vous et entre les confrères. Il serait utile de proposer quelques questions.

J'ai essayé de respecter ces orientations, mais aussi j'ai ajouté quelques critères personnels et des suggestions du Conseil de la Province de Madrid « Saint Vincent », dans lequel je vis ce ministère de Directeur. J'ai décidé de ne pas formuler de questions concrètes. Je pense que le dialogue sera facile après mon intervention.

1. Introduction

L'être humain est une réalité personnelle à l'image et à la ressemblance de Dieu, avec des qualités qu'il faut toujours entretenir, et une série de limites propres à la nature. Le vieillissement nous touche tous. L'usure et la détérioration apparaissent inévitablement avec le temps qui passe.

La qualité de notre vieillesse dépendra surtout de notre capacité à apprécier son sens et sa valeur, tant sur le plan humain que sur le plan de la foi. La dernière étape est le temps où l'on repense doucement la

vie, pour apprendre à vivre non seulement à partir de l'activité ou du travail, mais à partir de la contemplation et de l'être; non seulement à partir de la vigueur et de l'effort, mais à partir de la fragilité et de l'humilité; non seulement à partir de la croissance extérieure mais à partir de la croissance intérieure en profondeur.

Chez la Fille de la Charité qui, fréquemment en Espagne, vit plus de quatre-vingts ans, apparaissent avec force quelques besoins, qui étaient présents aussi à d'autres étapes de la vie, mais qui ne se manifestaient pas avec tant « d'urgence »: besoin de sécurité, besoin d'amour et d'affection, besoin de considération et d'estime, besoin de continuer à vivre une vie qui ait du sens, besoin d'espérance, besoin de Dieu Père.

Pour nous, cette dernière étape doit être un temps de grâce et de salut intenses. Dieu ne cesse de nous accompagner: *«Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à votre vieillesse je vous soutiendrai; je l'ai fait, et je veux encore vous porter, vous soutenir et vous sauver»* (Is 46,4).

2. Communication pour partager et dialoguer

La Pastorale dans une Communauté de Sœurs aînées doit être une tâche créatrice et dynamique. Comme activité de la Province et de l'Église, elle doit être action, projection, réflexion et évaluation. Cette Pastorale doit être orientée vers la croissance de la spiritualité dans ces âges, c'est-à-dire la spiritualité de cette «renaissance» que Jésus lui-même indique au vieux Nicodème, pour qu'il ne s'arrête pas à sa vieillesse, et qu'il renaisse à une vie nouvelle, débordante d'espérance: *«Ce qui est né de la chair n'est que chair; ce qui est né de l'Esprit est esprit»* (Jn 3,6).

Il est de notre devoir depuis le Conseil, en union avec la Sœur Servante et le Conseil domestique de la Communauté, d'aider chaque Sœur aînée dans sa rencontre quotidienne avec le Christ, qu'elle redécouvre sa consécration baptismale dans la Compagnie, bien que le «service à temps plein» ne soit plus possible pour elles, pour qu'elles trouvent en Jésus le sens du présent et du futur.

Depuis le Conseil, nous devons offrir des outils qui aident à prendre conscience de l'importance qu'a «l'accompagnement humain et spirituel» des Sœurs Aînées, si nous voulons que l'attention qu'elles méritent, et que nous souhaitons leur offrir, soit intégrale: corporellement et spirituellement. Le charisme de Saint Vincent, qui nous pousse depuis les origines à l'amour affectif et effectif, nous amène à chercher des «soins adaptés» pour les Sœurs, à partir d'un esprit propre de simplicité, d'humilité, de charité... de confiance, de proximité et de serviabilité. La pastorale dans une Communauté de Sœurs aînées ne peut pas se limiter à quelques actes liturgiques, ou aux prières de

dévotion quotidiennes ou occasionnelles, mais elle doit se tourner vers cette « redécouverte » de **leur vocation et de leur amour premier**.

Alors, aussi bien les Sœurs avec plus de possibilités physiques et mentales, que les laïcs et l'Aumônier présents dans la Communauté, tous sont des agents porteurs de force, d'espérance, de la nouveauté de l'Évangile, et montrent une autre manière de vivre les difficultés, la maladie, la solitude... ils accompagnent la Sœur dans cette étape de sa vie, surtout dans les derniers moments, attentifs au passage dans les bras amoureux du Père.

Il faut vivre et sentir avec force la nouveauté et l'espérance de l'Évangile, pour que la vieillesse, qui n'a plus la possibilité d'un service direct (que nous avons quelques fois confondu et identifié par erreur à « l'être » de la Fille de Charité), ne devienne pas une « résignation chrétienne obligée », car nous voyons quelquefois apparaître un certain manque d'espérance... pour ne pas avoir su assumer la situation de cette étape de la vie, ne se sentant pas aidée dans **le passage du faire à l'être**. Nous devons aider chaque Sœur à vivre avec sérénité et joie cette partie du « chemin ».

- Dans l'Équipe de Pastorale, la Sœur Servante, d'autres Sœurs de la Communauté, l'aumônier ou le Curé, quelques laïcs volontaires ou salariés... doivent soigner la qualité de la liturgie et des sacrements, avec des réunions périodiques de préparation, de répétitions de chants, et toujours stimuler la participation du plus grand nombre possible de Sœurs.

- Approfondir et découvrir le sens complet de l'Année Liturgique, dans ses différents cycles:

- **Surtout dans les temps forts;**

- Avec des programmes et des intervenants adaptés à leurs âges, par rapport au temps des conférences et avec un langage compréhensible;

- Avec la possibilité de célébrations pénitentielles communautaires, de l'onction des malades, aux temps liturgiques les plus adéquats;

- Avec des célébrations diverses, en plus des célébrations prévues par la liturgie: le chapelet, la couronne de l'Avent, chemin de croix, mois de mai...

- En plus de tous les écrits pour la lecture, l'information, la formation et la méditation, contenus dans nos revues de la Famille Vincennienne, il faut donner aux Sœurs des documents diocésains ou universels de l'Église, particulièrement ceux que le Pape écrit au sujet des temps liturgiques ou bien les différents degrés d'importances des lettres, exhortations ou encycliques. De nombreux écrits sont souvent longs et denses. En les proposant aux Sœurs, nous le ferons:

- En soignant une lecture claire, calme et dans des espaces de temps courts.
- En adaptant, en résumant ou en faisant un schéma clair de l'écrit choisi, même si c'est un écrit des Supérieurs majeurs, si nous le jugeons nécessaire pour son assimilation à ces âges-là.
- Lorsque l'on décide de ne pas lire tout un « écrit original », nous ne voulons pas changer sa signification ou diminuer son importance, mais nous voulons être plus sensibles à la capacité d'attention et d'assimilation que l'être humain possède à ces âges.

• Dans les Provinces d'Espagne (Groupe Sainte Catherine), un effort particulier a été fait durant les trois dernières années pour rendre accessibles à toutes les Maisons de Sœurs Aînées, les avancées du processus de **Revitalisation et de Restructuration**, avec des présentations dynamiques et simples, qui fassent sentir à ces Sœurs leur « participation active » au processus, et disparaître les « inquiétudes » qu'elles peuvent ressentir face à « l'inconnu ».

• Il faut aussi continuer à redécouvrir l'importance des « valeurs humano-chrétiennes » dans les relations fraternelles quotidiennes, qui se vivent d'une manière spéciale et plus intense à cet âge, étant donné la quasi absence du « service actif ».

- Nous devons respecter l'individualité et la dignité de chaque Sœur aînée, sans tomber dans la tentation de les traiter « en groupe », avec des pédagogies ou des normes plus adaptées pour l'enfance;
- Donner lieu, avec délicatesse, à l'orientation ou à la correction en ce qui concerne les différentes formes de relation avec les autres, et avec soi-même (automédication, toilette personnelle, respect d'itinéraires vocationnels différents);
- Dans la mesure où l'âge le permet ainsi que la santé physique et mentale des Sœurs, faciliter l'accès à la presse écrite et par internet, à des films avec de brèves présentations et de simple cinéforum, à des sorties culturelles et récréatives, toujours courtes et détendues.

La Sœur Servante veillera à ce que tous ceux qui s'occuperont des Sœurs soient en attitude d'accueil des limites liées à l'âge (souvent en Espagne elles ont plus de 90 ans et quelques-unes plus de 100 ans), avec grande empathie et capacité d'écoute. En les aidant à se défaire des doutes et des idées négatives sur le « sens humain et chrétien de cette étape de la vie », en s'appuyant toujours, en soulignant toutes leurs expériences de foi et de service, leur donnant l'occasion de les raconter en détail, en petits groupes ou devant toute la communauté. Dans la Province de Madrid Saint Vincent, il y a six Communautés, constituées

spécialement par et pour les Sœurs aînées, avec plus de quarante membres, ce qui demande beaucoup de collaboration et de créativité pour accomplir ces objectifs en chacune d'elles.

Participation dans la Communauté paroissiale. Toutes les Communautés de Sœurs aînées doivent garder un fort sentiment d'appartenance à la paroisse locale. Le lien avec celle-ci doit être important, même dans le cas (est-ce le plus fréquent?) où le Curé, ou un de ses vicaires, n'est pas l'aumônier habituel de la maison. Ceci est possible moyennant la « présence », « l'information » et la possible « collaboration » des deux parties. La célébration quotidienne de l'Eucharistie dans la Chapelle de la Maison doit être ouverte à tous les membres de la Paroisse qui désirent y assister. Et les Sœurs de la Communauté, les plus valides sur le plan physique et mental doivent assister aux « célébrations communautaires » les plus significatives de l'Église paroissiale.

Campagne de charité. Avec elles, nous cherchons à renforcer la dimension vincentienne de « l'organisation et de la participation communautaire » dans la charité, aussi à ces âges. Préparation de timbres usagés, « petits marchés solidaires »... afin que les Sœurs réalisent des tâches manuelles durant toute l'année, invitant ensuite les familles, les voisins, les paroissiens et les membres des autres Communautés à participer à l'exposition et à la vente du travail réalisé. Avec les bénéfices perçus on soutiendra et encouragera toute sorte de projets des ONG des Filles de la Charité, et des Lazaristes des Provinces d'Espagne (COVIDE-AMVE). Elles participent également à différentes « campagnes » de la Famille Vincentienne et de l'Église espagnole, plus particulièrement dans les Campagnes de « Mains Unies » et du Secours Catholique.

Finalement, *par notre service pastoral et notre accompagnement en collaboration avec la Visitatrice et son Conseil dans la promotion de l'Esprit vincentien...* (page 9 du Directoire), nous donnerons à ces Sœurs, qui ne peuvent pas se déplacer à l'extérieur de leur Maison, les retraites annuelles, à caractère vincentien et communautaire... (C. 21d). Notre présence totale ou partielle durant ces jours-là, avec une animation spirituelle importante et intense, dépendra de la collaboration des Pères et des Sœurs que nous pourrions trouver dans chaque Province, disposés et préparés pour ce service. Mais je crois que nous, Directeurs, devrions prendre la responsabilité de « tout ce temps », quand il n'y a pas d'autres collaborations possibles. Dans les Provinces d'Espagne, pour les Communautés de Sœurs Aînées, cette retraite est d'une durée de cinq à six jours.